

Année 2020-2021

Date d'arrivée du dossier :

(Réservé CFA)

ARCPP

CFA Pharmacie

49 Av. Pont de Bois BP 60272
59665 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél : 03 20 59 17 17

PHOTO

à coller SVP

DOSSIER D'INSCRIPTION CQP DERMOCOSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

Lieu de formation : Villeneuve d'Ascq - **Jour de formation** : le jeudi principalement

Partie Réservée CFA :

ETAT CIVIL DU CANDIDAT

Nom de naissance _____ Nom d'épouse: _____

Prénom : _____ Date de naissance : | __ | __ | ____ |

Lieu de Naissance : _____ N° de Département de Naissance : | __ | __ |

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Age à la date de rentrée en formation (sept 2018) : _____ ans et _____ mois.

Tél : | __ | __ | __ | __ | __ | ou : | __ | __ | __ | __ | __ |

Adresse e.mail : _____ @ _____ **(obligatoire)**

Situation avant cette formation : Apprenti - Salarié - autre : _____

Si inscrit à Pôle Emploi, N° d'inscription.....

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER :

- CV
- Copie du Diplôme : Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie ou Pharmacien
- Copie de votre Carte d'Identité (recto-verso)
- 1 photo d'identité + 1 à coller sur le dossier avec votre nom et prénom
- 2 enveloppes vierges affranchies au tarif en vigueur (20 g)

PARTIE RESERVEE A L'EMPLOYEUR

NOM/Prénom: du Dirigeant : _____

Raison Sociale : _____

N° SIRET : _____ (14 chiffres) APE ou NAF: _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville _____

Téléphone : : | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | Fax : : | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ |

Adresse e-mail : _____@_____

Caisse de retraite complémentaire ou organisme de prévoyance :

Effectif salarié de l'entreprise :

Nom, Prénom et date de naissance de votre tuteur au sein de l'officine :
.....

Le candidat suivra la formation CQP Dermo-cosmétique pharmaceutique dans le cadre de (Cocher la case correspondante) :

Plan de développement de compétences: CDI ou CDD

Contrat de professionnalisation(*) : CDI ou CDD

• dates de début et de fin de contrat : _____

Date de démarrage du contrat possible entre le 10 juillet et le 5 septembre 2019

Date de fin du contrat : 30 juin 2020

(*) Le contrat de professionnalisation peut être conclu après un contrat d'apprentissage

Lors de l'inscription d'un salarié en formation, vous mettez à notre disposition certaines de vos données personnelles.

Ces données sont destinées au suivi des apprenants, à la gestion des contrats de formation avec les financeurs et au contrôle des autorités de tutelle de la formation par l'alternance et depuis toujours nous nous engageons à les protéger.

Comme vous le savez le Règlement général relatif à la protection des données (RGPD) est entré en vigueur dans l'ensemble des pays de l'Union européenne et a renforcé le contrôle des données à caractère personnel.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit vous pouvez m'adresser votre demande.

Je reconnais que je suis informé du traitement de ces données personnelles et que je dispose d'un droit d'accès et de rectification par simple demande.

Fait à LeSignature :

CQP DERMO-COSMETIQUE

Modalités de financement

	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES CDD / CDI	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION JEUNES ET ADULTES CDD / CDI
OBJECTIF	Adapter et développer les compétences des salariés	Favoriser l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par l'acquisition d'une qualification professionnelle
PUBLIC	Tout salarié	Jeunes (16 à 25 ans révolus) qui peuvent par ce biais compléter leur formation initiale + les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.
TYPE ET DUREE DU CONTRAT CONCERNE	Pas de durée hebdomadaire	Nouvelles embauches * (CDD/CDI) d'une durée minimale de 31 heures / semaine (* Peut suivre un contrat d'apprentissage)
DUREE DE LA FORMATION	278 heures sur 9 mois (à raison en moyenne d'un jour par semaine)	
PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION	Les frais pédagogiques sont réglés par ACTALIANS à l'organisme de formation soit 278h *20€ = 5560€	
PRISE EN CHARGE DES SALAIRES	12€/H soit 3336€ pour la formation réalisée sur le temps de travail	
REMUNERATION DU CANDIDAT	Si la formation est suivie pendant le temps de travail, la rémunération est intégralement maintenue	Selon LE NIVEAU (voir ci-dessous)
Titulaire d'un diplôme <u>NIVEAU IV</u> : BAC-BP 16-20 ans 21-25 ans 26 ans et +		65 % du smic 80 % du smic 85 % du salaire minimum conventionnel sans être inférieur au smic (exonération des cotisations patronales des demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus.
Titulaire d'un diplôme <u>NIVEAU III</u> : DUT-BTS 16-20 ans 21-25 ans 26 ans et +		90 % du smic 90 % du smic 85 % du salaire minimum conventionnel sans être inférieur au smic (exonération des cotisations patronales des demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus
AIDES : Interlocuteur à contacter Pôle Emploi		- Aide forfaitaire à l'employeur (embauche d'un demandeur d'emploi âgé de 26 ans à moins de 45 ans) - Aide de l'Etat à l'embauche d'un demandeur d'emploi de 45 ans et plus

La formation peut se dérouler partiellement en hors temps de travail (voir conditions particulières auprès d'ACTALIANS au 01 53 00 86 00)

Informations non contractuelles – mise à jour le 25/04/2019

Les informations portées sur ce dossier font l'objet d'un traitement informatisé destiné à valider votre inscription, organiser le suivi avec les tuteurs formateurs, organiser votre inscription aux évaluations de la formation, vous déclarer à la CPNEFP de la pharmacie d'officine (organisme certificateur), valider la prise en charge de la formation par les organismes financeurs (OPCA), répondre aux enquêtes administratives sur la formation. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Madame Martine ISIDORE, Directrice.

Par ailleurs, dans le cadre du droit à l'image, merci de compléter la formule ci-dessous à votre convenance :
Je donne mon accord pour que mon image soit utilisée dans le cadre de communication de l'ARCPP (événement ou document professionnel, répertoire des formateurs, site ou facebook de l'organisme de formation).

OUI NON

Je reconnais que je suis informé du traitement de mes données personnelles et que je dispose d'un droit d'accès et de rectification par simple demande.

Fait à Le
Nom Prénom signature

METRO

Ligne 1, direction 4 cantons, sortie « Pont de Bois »
A la sortie du métro, prendre l'avenue du Pont de Bois à droite (passage sous une passerelle).
Premier rond-point : tout droit. Deuxième rond-point : immeuble dans l'angle droit.

AUTOROUTE

En venant de Paris ou de Lille :
Direction Villeneuve d'Ascq
Sortie N°4 - Pont de Bois
Au feu à gauche, sous l'autoroute
Tout droit, à 200m parking S5
ARCPP en face

En venant de Roubaix-Tourcoing :
Sortie Flers – Château
Rester sur la voie latérale
3^{ème} feu à droite, direction Pont de Bois
Tout droit, à 200m parking S5
ARCPP en face

